

ENSA LYON-2024-1776982-MCF STA n°2 H/F

Ref : 2024-1776982

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Ecole Nationale Supérieure
d'Architecture de Lyon
(ENSAL)
Ministère de la culture

Localisation

ENSA de LYON

Domaine : Enseignement et formation

Date limite de candidature : 16/01/2025

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les
contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non

Télétravail possible

Non

Vos missions en quelques mots

Le poste vise à renforcer l'enseignement des sciences et pratiques de la construction à l'ENSAL, et plus particulièrement l'enseignement des structures, matières, matériaux, techniques de construction émergentes et/ou alternatives (matériaux bio et géo-sourcés, réemploi, bas-carbone, low-tech, etc.). Les enseignements aborderont ces thématiques à la fois sous l'angle théorique et pratique, par une mise en application dans des travaux dirigés et ateliers de projet. Ces enseignements intégreront également l'apprentissage et la mobilisation des outils numériques de modélisation et de simulation pour l'assistance à la conception et à la décision (analyse du cycle de vie, simulation, calculs, modélisation, fabrication, management, etc.) dans

une compréhension ouverte du continuum conception-fabrication.

L'enseignant.e recruté.e rejoindra une équipe de 7 enseignants titulaires en charge de l'enseignement des sciences, techniques et pratiques de la construction à l'ENSAL (STA-CIMA) et collaborera avec les enseignants du versant numérique (STA-OMI) rassemblant 3 titulaires et 2 associés.

Missions pédagogiques

Les modalités d'enseignement sont plurielles, associant et alternant les apports théoriques et pratiques (projet et expérimentations), et la charge est répartie entre les cycles licence et master. Le programme actuel sera mis à jour en 2027.

En licence :

- Participation aux cours magistraux du champ STA (env. 45h éq TD) dans le cadre de la formation initiale et de la formation professionnelle continue.
- Responsabilités et participations aux enseignements expérimentaux dits "EXPI" (S1/matière et gestes, S4/charpentes, S4/Existant, S5/Atmosphère, etc.) (env. 130h d'étude)
- Prise en charge d'un groupe en tutorat pour le suivi des rapports d'étude (env. 35h éq TD)

En master :

- Co-responsabilité d'un atelier de projet en master 1 (env. 60h éq TD)
- Encadrement de mémoires d'initiation à la recherche et/ou projets de fin d'étude en master 2 (env. 50h éq TD)

Missions scientifiques :

L'enseignant.e recruté.e intégrera une des deux équipes de recherche de l'ENSA Lyon. Il aura vocation à s'impliquer dans les activités scientifiques, notamment dans les réseaux scientifiques et pédagogiques des ENSA que porte l'ENSAL : ExpLearn (Apprentissage expérientiel pour l'enseignement de l'architecture et la conception des espaces habités) et ACCN (Architecture, conception et culture numérique).

Autres missions :

- Participer à la coordination et l'animation pédagogique
- Participer aux différents jurys

Contribuer activement aux processus d'amélioration continue des formations, notamment au nouveau programme pédagogique pour la période 2027-2032.

Profil recherché

1 - Expériences et compétences (souhaitées pour la mutation) requises pour le concours

1. Sont attendus des candidat.e.s pouvant attester d'une expérience professionnelle :

- avec une expérience en environnement professionnel (agence, bureau d'étude)
- fabrication numérique
- BIM
- acquisition, modélisation et représentation 3D
- modélisation, simulation et évaluation du comportement des composants et structures

- avec un bon niveau de compétence en numérique et une capacité à enseigner ces outils et pratiques
 - avec expérience dans les techniques et matériaux innovants et alternatifs
 - avec expertise à l'échelle de la matière, des structures et/ou des systèmes constructifs
2. Les candidat.e.s doivent attester d'une expérience en pédagogie, notamment dans les modalités expérientielles (workshop, expérimentations constructives, chantier école, etc.) et montrer leur capacité de travail en équipe enseignante pluridisciplinaire :
- compétences relationnelles pour la collaboration au sein de la pédagogie
 - pratique de pédagogies "par le faire" au service de l'apprentissage de la conception architecturale et technique
 - conduite de groupes étudiants dans la fabrication d'architecture à l'échelle 1 (approche pédagogique et gestion de chantier école)

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Les candidats doivent être en capacité de mener **des activités de recherche** dans le domaine de la construction, être éventuellement engagés dans une formation doctorale et impliqués dans les travaux d'un laboratoire public ou privé.

3 - Diplômes souhaités ou expérience professionnelle souhaitée

- Diplôme d'ingénieur, architecte, architecte-ingénieur ou ingénieur-architecte
- Expérience dans la recherche privée ou publique

Éléments de candidature

Personne à contacter

eric.guillot@lyon.archi.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Postes ouverts à la mutation ou au détachement.

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère

de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Conditions particulières d'exercice

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Fondement juridique

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA de Lyon

Statut du poste

Vacant à partir du 01/09/2025

Métier de référence

Enseignante / Enseignant dans le supérieur

Qui sommes nous ?

L'ENSAL est un établissement public placé sous tutelle conjointe du ministère de la culture et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans le réseau des 20 ENSA françaises et est membre de la COMUE Lyon-St-Étienne. Associée par décret à l'INSA de Lyon, l'ENSAL développe également des formations conjointes avec l'ENTPE, l'École centrale de Lyon et l'Université Lumière Lyon 2. Elle est l'une des tutelles d'une UMR CNRS.

Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat, ainsi que la HMONP. Elle accueille environ 1 000 étudiants en formation initiale et professionnelle continue.

L'ENSAL possède une forte culture pluridisciplinaire dans la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Elle s'inscrit dans une dynamique d'interdisciplinarité revendiquée entre pratique et théorie, échelles d'expertises et entre dimensions spatiales et temporelles de l'action sur et avec les territoires. Sensible aux enjeux des transitions environnementales, sociales, politiques et techniques, l'ENSAL encourage une réflexion prospective sur les métiers et les débouchés du doctorat, tant dans le monde académique qu'au-delà, afin d'amplifier son parcours doctoral (ED483). Elle valorise le dialogue entre recherche et pratique, notamment à travers la recherche par le projet et la recherche-action.

L'ENSAL abrite 2 unités de recherche reconnues pour leur dynamisme et leurs contributions scientifiques :

- Le laboratoire MAP-Aria (URM MAP) interroge les processus et pratiques numériques au service de la conception et de la construction des ouvrages et édifices. Il est doté d'une expertise en matière d'outillage numérique pour la connaissance et la préservation du patrimoine, comme en matière de conception assistée et de fabrication numérique ;
- Le laboratoire LAURe (UMR EVS) positionne la question architecturale à l'intersection des sciences techniques et humaines et sociales.

L'ENSAL se distingue par sa forte culture pluridisciplinaire et sa pleine intégration au site académique Lyon-St-Étienne, deuxième pôle de recherche français. Elle s'insère dans un écosystème de développement et de recherche :

- réseau de fablabs universitaires et industriels, dont les Grands Ateliers
- réseaux scientifiques et pédagogiques : ExpLearn, ACCN, ENSA-Eco
- écoles d'ingénieurs partenaires pour les doubles cursus : INSA Lyon, ENTPE, Centrale Lyon
- UMR EVS Environnement Ville Société, Labex IMU, Intelligence des Mondes Urbains
- Campus des métiers et des qualifications "Urbanisme et construction, vers une ville intelligente"
- grands projets PEPR Villes Durables et Bâtiments Innovants : TRACES et VF++

Enfin, l'ENSAL offre la possibilité aux enseignants-chercheurs de bénéficier d'une décharge d'enseignement